



# Sites contaminés – ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux

Rapport du vérificateur général – volume II, chapitre 2 – Novembre 2022

---

## Pourquoi est-ce important?

- Les sites contaminés représentent un risque important pour la santé humaine et l'environnement
- L'administration inefficace du processus de gestion des sites contaminés risque de propager la contamination et d'accroître les coûts d'assainissement pour le public et le gouvernement
- La Province du Nouveau-Brunswick a enregistré un passif de 50,8 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022 pour les sites contaminés

## Conclusions générales

- Le Ministère n'assure pas l'assainissement des sites contaminés en temps opportun;
- Le manque de surveillance du rendement du Ministère nuit à sa capacité de cerner les lacunes et d'améliorer ses processus;
- Le Ministère a cumulé un arriéré de plus de 1 000 dossiers de site contaminé sur plus de 35 ans

## Nos constatations

### Le pouvoir législatif n'est pas clairement défini

- Le processus de gestion des sites contaminés n'est pas mentionné dans la *Loi sur l'assainissement de l'environnement* ou ses règlements.
- Le Nouveau-Brunswick est la seule administration du Canada atlantique dont les lois ou règlements ne comprennent aucun renvoi à son programme d'assainissement des sites contaminés.
- Aucun renseignement sur les sites contaminés n'est accessible au public sur le site Web du Ministère

### Lacunes dans l'exécution du programme

- Le Ministère n'établit pas et n'applique pas de calendriers d'assainissement
- Le Ministère ne veille pas au suivi de toutes les étapes requises dans les procédures opérationnelles normalisées d'assainissement
- Le Ministère ne fait pas de suivi des dossiers des sites contaminés si le professionnel affecté au lieu ne soumet pas de rapport
- Plus de 75 % des dossiers de site contaminé sont ouverts depuis 10 ans ou plus

### Autres constatations

- Le Ministère n'a pas de programme pour traiter les sites contaminés orphelins
- Le passif lié aux sites orphelins de la Province pourrait augmenter à mesure que les travaux d'assainissement seront reportés
- Aucune entité gouvernementale n'est responsable de la coordination de l'assainissement des sites contaminés appartenant au gouvernement.

### Manque de surveillance du rendement et de rapports

- Le Ministère ne respecte pas la *Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue* en ce qui concerne certains aspects de la planification annuelle et des rapports annuels
- Le Ministère n'établit pas de cibles de rendement pour le processus de gestion des sites contaminés ni le processus de gestion des incidents
- Absence de rapports publics sur le rendement du processus de gestion des sites contaminés